Communiqué de presse Bords de Seine

Mairie Saint-Fargeau-Ponthierry

13 avril 2023

La friche industrielle située en bords de Seine et laissée à l'abandon doit être résorbée.

Pour cela, la précédente équipe municipale a trouvé comme seule solution d'engager la commune dans une première tranche de 805 logements (avec des bâtiments à 6 ou 7 étages) devant se poursuivre à terme pour atteindre environ 1 500 logements, sans que ni Ademaj ni les représentants institutionnels n'y trouvent alors à redire !

Ces orientations ont été adoptées par le Conseil municipal en date du 24 juin 2019 et ont donné suite à une présentation publique à laquelle assistait l'association Ademaj.

Mais l'équipe municipale actuelle ne s'y résout pas. Depuis le début elle se bat !

Après avoir obtenu **une aide de l'Etat de 3,5 Millions d'Euros, et une aide de 700 000 euros de la Région**, elle a œuvré au maintien des bâtiments d'activités, rempart à une augmentation du nombre de logements.

De très récents contacts avec nos partenaires nous permettent d'envisager de revoir le projet de nos prédécesseurs à la baisse sans trop risquer de perdre des financements.

La municipalité va donc désormais pouvoir œuvrer pour **un programme diminué de plus de 200 logements, soit 595 logements maximum**, avec une première tranche se limitant à environ 440 logements et rechercher activement des aides supplémentaires auprès des collectivités et organismes publics qui nous permettront d'**absorber tout ou partie des 6 millions d'euros** qu'engendrent cette diminution de plus de 200 logements.